

Réseau

Le Réseau Centres-Villes Wallonie, R.C.V.W., a été créé en 2019 afin d'assurer la cohésion et la mise en réseau des agences de développement centre-ville wallonnes mais également pour poursuivre une expertise interne développée depuis plus de 20 ans.

Cette plate-forme commune avec pour objectifs :

- L'échange de bonnes pratiques
- La formation
- La diffusion d'informations entre ses différents membres
- La mutualisation d'expérience de terrain
- La récolte et l'analyse de données statistiques propres à chaque centre-ville
- La mise en place de différents projets communs



En savoir plus :
<https://www.facebook.com/reseaucentresvilleswallonie>
Région Wallonne

Région Wallonne

La Direction des Implantations commerciales (Région Wallonne) assure la coordination administrative et budgétaire du dispositif. Elle exerce un encadrement de ces structures sous différentes formes : analyse des rapports annuels d'activités en comité d'accompagnement, présence aux réunions de coordination mensuelles, visites de terrain, suivi des aides à l'emploi octroyées, etc.

Depuis 2024, les Agences de Développement Centre-Ville (A.D.C.V.) bénéficient d'un agrément officiel octroyé par la Région wallonne. Cet agrément leur assure un cadre légal et financier stable pour une durée de six ans, avec des subventions annuelles adaptées à la taille des villes. Les missions couvertes incluent le commerce, la culture, la mobilité, le cadre urbain et la durabilité. Les A.D.C.V. doivent présenter un plan stratégique et rendre des rapports annuels pour évaluer l'impact de leurs actions. Ce dispositif renforce leur rôle dans la dynamisation et la gestion des centres-villes wallons.

